

**INFORMATION AUX FAMILLES  
CONCERNANT LES TRANSPORTS SCOLAIRES**

**1 – Votre domicile se trouve et votre enfant est scolarisé sur l'une des 11 communes du périmètre de transport urbain TOUT'EN BUS soit :**

AUBENAS – FONS - LABEGUDE – LACHAPELLE SOUS AUBENAS – LAVILLEDIEU –  
SAINT DIDIER SOUS AUBENAS – SAINT ETIENNE DE FONTBELLON –  
SAINT PRIVAT – UCEL – VALS-LES-BAINS – VESSEAUX

**Les inscriptions sont ouvertes à compter du 12 mai 2025.**

**Attention :** pour les inscriptions après le 20 juillet 2025, 15€ supplémentaire seront demandés pour l'abonnement Tout'compris

**Pour l'abonnement de votre enfant :** (Première inscription ou Renouvellement simple d'un abonnement cela sera possible en ligne sur notre site internet : [boutique.toutenbus.fr](http://boutique.toutenbus.fr))

**Attention : Parents séparés-élèves en double domicile :**

**Les élèves domiciliés et scolarisés sur l'une des communes listées au cas N°1 et ayant également un autre domicile en dehors des communes du cas N° 1 doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la Région AUVERGNE-RHONE-ALPES (renseignements sur [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr) et au 04 8000 7000)**

**Vous pouvez également souscrire ou renouveler un abonnement Tout'enbus au bureau :**  
Maison de la Mobilité - 8 chemin de la plaine - 07200 Aubenas  
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

**Pour cela vous devez vous munir :**

| <b><i>Elèves déjà titulaires d'une carte Oura :</i></b>   | <b><i>Elèves ne possédant pas encore de carte Oura :</i></b>  |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• de la carte Oura</li><li>• de l'attestation de paiement de la CAF ou de la MSA mentionnant le quotient familial ainsi que les noms et prénoms des enfants inscrits (si celui-ci est égal ou inférieur à 600 €) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>• d'un justificatif de la CAF mentionnant les noms et prénoms des enfants ou du livret de famille pour bénéficier de la gratuité à compter du 4<sup>ème</sup> enfant inscrit <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>• d'un moyen de paiement : Carte bancaire, chèque ou espèces</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• d'une photo de l'enfant ou de l'enfant que nous prendrons en photo</li><li>• de l'attestation de paiement de la CAF ou de la MSA mentionnant le quotient familial ainsi que les noms et prénoms des enfants inscrits (si celui-ci est égal ou inférieur à 600 €) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>• d'un justificatif de la CAF mentionnant les noms et prénoms des enfants ou du livret de famille pour bénéficier de la gratuité à compter du 4<sup>ème</sup> enfant inscrit <b>AU FORMAT PAPIER</b></li><li>• d'un moyen de paiement : Carte bancaire, chèque ou espèces</li></ul> |

**2 – Votre domicile se trouve hors du périmètre de TOUT'EN BUS :**

**Il relève du Service des Transports Scolaires de la Région Auvergne Rhône Alpes :**

Vous devez effectuer la demande de carte de transport scolaire par INTERNET sur le site **de la Région Auvergne Rhône Alpes** : <https://www.laregionvoustransporte.fr/departements/transports-scolaires-de-lardeche> (paiement sécurisé par CB)

Les familles des élèves sollicitant une inscription par courrier (règlement par chèque) contacter **la Région Auvergne Rhône Alpes**, ou demander l'imprimé à l'établissement.

**Pour toute question : Téléphone : 04 8000 7000 @ : [transports07@auvergnerhonealpes.fr](mailto:transports07@auvergnerhonealpes.fr)**

**ATTENTION :** Pour toute inscription reçue après le 20 JUILLET 2025 à la Direction des Transports de l'Ardèche : une majoration de 30 € pour frais de traitement de dossier par enfant sera appliquée.